



A B C D

IPNS

Articles du Bulletin Communal de Démuin

<http://www.demuin.fr>

Décembre

2017



Joyeuses fêtes

LE MOT DU MAIRE

Les premiers froids sont souvent signe de fin d'année et donc de période que je vous souhaite festive, entourés de vos proches.

Ce numéro d'ABCD va nous permettre de faire le point sur les travaux terminés ou en cours mais aussi sur les dates des manifestations à venir.

Si 2017 a été l'année de la nouvelle mairie, 2018 sera celle du complexe périscolaire, fruit, vous le verrez plus loin, d'une étroite solidarité intra et extra-muros ; ceci nous prouve, une fois de plus, que ce n'est pas dans les tensions et les critiques que les projets peuvent évoluer favorablement, mais dans l'écoute et l'apaisement.

Je vous souhaite à toutes et tous, en mon nom et en celui de tout le Conseil Municipal, de très joyeuses fêtes de fin d'année.

Alain Dovergne

FERMETURE MAIRIE

La mairie sera fermée entre Noël et le Nouvel An.

Les inscriptions sur la liste électorale peuvent être enregistrées jusqu'au 31 décembre avec une permanence assurée le 30 décembre de 10h à 12h.

En cas d'urgence, joindre l'un des conseillers.

DATES À RETENIR

Samedi 16 décembre – Passage du Père Noël dans Démuin dès 14h

Dimanche 17 décembre – Marché de Noël de 10h à 20h

Vendredi 12 janvier – Vœux du maire à 20h

Dimanche 14 janvier – Repas des Aînés

Samedi 13 février – AG et soirée des TAMALOU

MAIRIE

L'année 2017 nous a permis de rentrer dans la nouvelle et j'espère ... définitive mairie. Pour mémoire, sur un total de 150 000 € HT, il ne reste que 32 000 € à la charge de la commune, ce qui, vous le noterez, n'entraînera pas, comme promis, de hausse d'impôt.

Grand merci au Conseil Municipal dans son ensemble et aux bénévoles, qui n'ont ménagé ni leur temps ni leurs bras pour rendre ce lieu aussi fonctionnel et convivial que possible, en prenant en compte :

- les besoins propres de la Mairie
- les réglementations de la loi handicap
- l'éventualité qu'un jour les petites communes disparaissent, d'où la possibilité de reconversion du bâtiment en maison particulière ou local tertiaire.

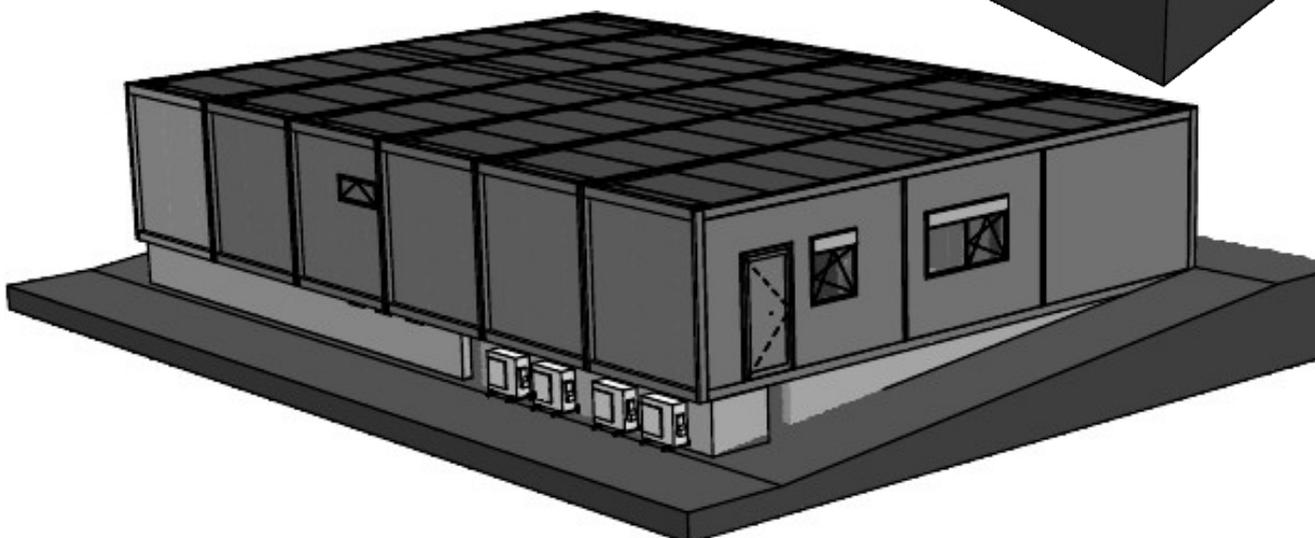
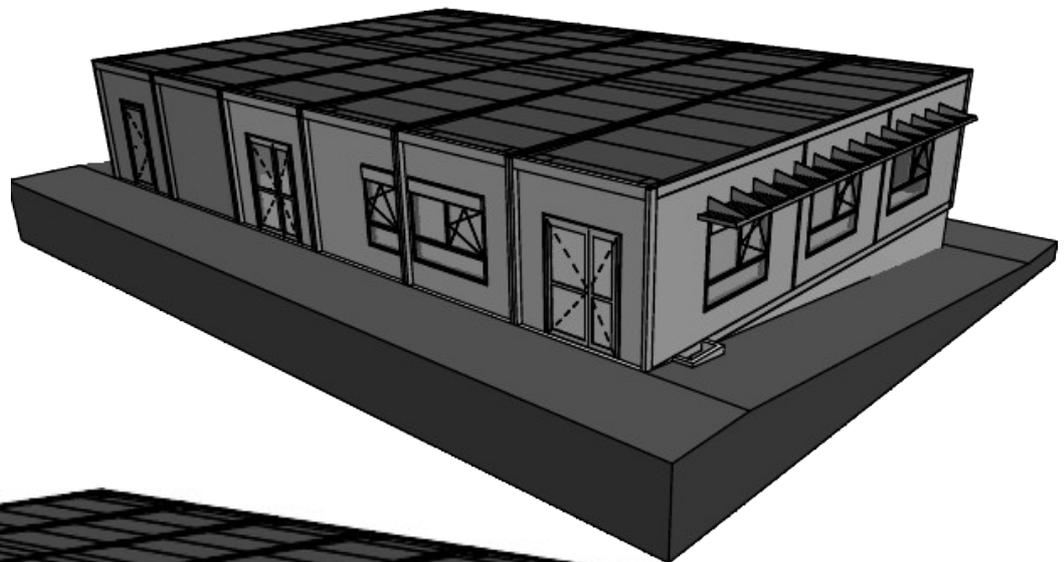
COMPLEXE PÉRISCOLAIRE

Cantine :

Co-financée par les 7 communes en fonction du nombre d'habitants, elle sera ouverte aux enfants au plus tard à la rentrée 2018. Salle de repas pour les petits, self pour les grands, salle périscolaire, cuisine, sanitaires feront de ce lieu un espace de vie pour les enfants dans un bâtiment aux normes RT2012.

Les travaux commenceront semaine 2 et s'étaleront sur 5 à 6 mois mais nous essaierons d'occasionner le moins de gêne possible.

Le coût approximatif est de 470 000 € avec comme reste à charge pour Démuin environ 30 000 €, sans incidence donc une fois encore sur nos impôts.



Terrain de sports :

Attenant à la cantine, ce sera un city-stade fermé financé en grande partie par le Comité des Fêtes que je remercie publiquement pour son esprit communautaire.



ANCIENNE MAIRIE

Devenue Maison des Associations, elle est gérée conjointement par toutes les associations de la commune, l'aménagement intérieur ayant déjà été refait par leurs soins (achat et pose).

CIMETIÈRE

Pour être en conformité avec la loi, la commune a passé un contrat avec la société Elabor pour une remise à jour entraînant la refonte administrative du cimetière. Pour information, les concessions seront dorénavant de 30 ans (200 €), 50 ans (500 €) ou perpétuelles (2 000 €) à partir du 1^{er} janvier 2018.

Le règlement du cimetière, les reprises possibles de concessions et autres dispositions seront disponibles sur le site début 2018.

EAU POTABLE

Aussi conscients que vous que nous ne pouvons continuer à avoir un réservoir qui déborde mais aussi contraints par la loi Nôtre, nous allons rejoindre le SIEP du Santerre qui gèrera à compter du 1er janvier 2018 notre réseau. L'impact sur notre facture sera **négatif** alors que si nous étions restés autonomes, pour répondre aux nouvelles lois, il nous aurait fallu multiplier le prix par 4.

Nous sommes Élus mais aussi citoyens et contribuables, nous avons donc choisi la voie de la sagesse.

COMPARATIF PRIX DE L'EAU

Comparaison pour une consommation de 115 m3

	Démuin		SIEP	
Compteur		25 €		39 €
Prix au m3	1,50 € /m3	172,50 €	1,025 €/m3	117,87 €
Taxes	0,0403	4,63 €	0,0403	4,63 €
Taxes pollution	0,388	44,62 €	0,388	44,62 €
TVA 5,5 %				11,35 €
TOTAL		246,75 €		217,46 €

SALLE DES FÊTES

Nous étudions actuellement la possibilité de refaire des travaux importants pour diminuer la consommation électrique de plus de 40%. Ces travaux (isolation des combles, changement des huisseries, refonte du système de chauffage) ne se feront que si les "subventions" permettent d'amortir très rapidement les dépenses via le gain sur la facture électrique.

NOËL DES ENFANTS DE DÉMUIN

Samedi 2 décembre le Comité des Fêtes et la Commune ont offert un après-midi Bowling à 28 enfants du village âgés de 6 à 11 ans pour 50 invités.



SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE DE DÉMUIN

La nouvelle saison de chasse 2017-2018 a débuté mi- septembre avec enthousiasme comme chaque année. Un nouveau chasseur, Sylvain Blanchard, a rejoint la société après avoir laissé son fusil au repos pendant plusieurs années, nous lui souhaitons la bienvenue !

Nous avons désormais à disposition le local des associations pour nos réunions et repas de battue bien au chaud, nous en remercions les élus !

La société de chasse a participé comme chaque année à la journée organisée par la commune, « Nettoyons la nature », et malheureusement, encore beaucoup de détritrus ont été ramassés sur les chemins et aux abords des champs. Nous espérons que ces incivilités iront décroissantes dans le futur.

Les chasseurs ont encore cette année prélevé un nombre important de jeunes corvidés à la sortie des nids afin d'éviter une prolifération qui nuit aux semis des agriculteurs. Une cage à corvidés est en cours d'installation afin de réguler au mieux cette population.

Nous avons été satisfaits du nombre de lièvres se trouvant sur notre territoire, la limitation de leur prélèvement portant ses fruits. Ce n'est pas la même chose pour la perdrix, qui malgré nos efforts d'agrainage et la limitation de prélèvement, reste encore en faible proportion dans le secteur.

Le faisan, lui, se porte très bien, vous avez sûrement pu le constater en vous promenant sur les chemins. Notre bonne gestion, cumulée à la réintroduction

que nous pratiquons depuis plus de dix ans porte ses fruits. Sachez qu'unique-
ment les coqs sont prélevés.

Une bonne dizaine de sangliers profitent du marais pour nous faire vivre de
bons moments de traque, espérons que nous aurons l'occasion comme Obélix
de pouvoir festoyer d'une bonne gigue !

Nous profitons de cette occasion pour remercier les propriétaires de terres
qui nous offrent gracieusement ou qui nous louent le droit de chasse sur leurs
terres ainsi que la commune pour la location du marais car sans eux la société
n'existerait pas !

Bonnes fêtes de fin d'année à tous, n'hésitez pas à venir nous rejoindre si
vous souhaitez allier plaisir de la chasse, amour de la nature et convivialité.

Les chasseurs



NETTOYONS LA NATURE

Merci à toutes les personnes petit(es) et grand(es) qui se sont déplacé(es) ce samedi 23 septembre.

Cette année nous avons encore ramassé beaucoup de déchets : **2 bennes de camions**. Merci au passage à Thierry Mazurier pour le prêt de son véhicule pour nos voyages à la déchetterie.

Maintenant il reste à tous d'avoir un peu de citoyenneté afin de préserver et entretenir notre environnement en évitant de laisser des débris sur les bords de nos routes et chemins...

Encore merci et rendez-vous l'année prochaine.



ÉTAT CIVIL

Naissance :

ANSELIN Émile Antoine Daniel né le 13 août 2017

Mariages :

M.ROUX Sébastien et Melle DUTILLEUL Sabine mariés le 12 août 2017

M.BAILLEUX Rémi et Melle LAMOUREUX Delphine mariés le 09 septembre 2017

M. SAGEOT Jérôme et Melle STUDER Charlotte mariés le 23 septembre 2017

CONTACTS

Conseil Municipal : vous trouverez toutes les coordonnées sur le site de la commune.

www.demuin.fr - mairie.demuin@wanadoo.fr

Comité des Fêtes : Président Jim Gacquièr

Les Tamalou : Présidente Françoise Damay

Société de Chasse : Président Bruno Di Guisto

Balle à la main : Président Gérard Rohaut

AFR : Président Philippe Stragier

SAPINS DE NOËL

Les sapins de Noël distribués par le Comité des Fêtes ont pour but d'égayer les rues de notre village. N'hésitez pas à les décorer ! Une fois les fêtes passées, merci de retirer les décorations des sapins afin de faciliter leur ramassage par Bruno à partir du lundi 15 janvier.

